PLAN PLURIANNUEL DE GESTION SORGUES-DOURDOU 2017/2021
Programme d'action global

Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau 3

A1 Participer à l'étude de gouvernance grand cycle de l'eau sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance 3

A2 Mettre en place des commissions thématiques au sein du SIAH Sorgues-Dourdou 5

A3 Mettre en place des journées thématiques élus/techniciens 7

A4 Renforcer les partenariats et améliorer la concertation 9

Axe B : Informer, communiquer, sensibiliser 11

B1 Développer la communication du SIAH et sensibiliser aux milieux aquatiques 11

B2 Sensibiliser sur le risque inondation, développer la culture du risque 13

Axe C : Accompagner les riverains et les collectivités 15

C1 Assister techniquement et administrativement les riverains et les collectivités dans les dossiers « Loi sur l'eau » 15

C2 Apporter un appui technique et réglementaire aux collectivités, riverains et usagers volontaires dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux 17

Axe D : Gérer les milieux aquatiques 19

D1 Mettre en œuvre un plan de gestion de la ripisylve et de la végétation des bancs alluviaux 19

D2 Mettre en œuvre un plan de gestion des embâcles 26

D3 Inciter à la mise en œuvre un plan de gestion des déchets issus des crues 29

D4 Finaliser la tranche de travaux liés aux crues de 2014 31

D5 Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur les cours d'eau affluents 33

D6 Mettre en œuvre des opérations groupées d'abattage de peupliers clones, de valorisation du bois et de replantations 35

D7 Surveiller, prévenir et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (PEE) 38

D8 Inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée (réflexion « bassin-versant ») au bénéfice de l'espace rivières et ses usagers 40

D9 Mettre en œuvre une politique de communication sur la présence du castor et de son impact sur les ripisylves 42

D10 Assurer une veille régulière sur les cours d'eau 44

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation 46

E1 Réaliser une cartographie sur les espaces de mobilité des cours d'eau 46

E2 Améliorer la connaissance sur l'état du transport sédimentaire et sur la continuité écologique et définir une politique de gestion 48

E3 Réaliser une étude hydromorphologique dans la traversée de St-Paul des Fonts, sur l'Annou 50

E4 Suivre et participer à la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du PAPI d'intention sur l'UHR Tarn Dourdou Rance 52

Remarque :

Les taux de financement présentés correspondent aux taux actuels pratiqués par nos partenaires financiers pour l'année 2017. Ils sont susceptibles de varier au cours du PPG (notamment à la baisse) et s'appliquent sous conditions, en fonction des types d'opérations menées.

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A1 Participer à l'étude de gouvernance grand cycle de l'eau sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance

Constats : 18 ; 20 ; 21	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Structurer les acteurs de la gestion du grand cycle de l'eau	Organiser la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle de l'UHR Tarn Dourdou Rance

LOCALISATION

Intégralité de l'Unité Hydrographique de Référence Tarn-Dourdou-Rance :

- ✓ Bassin versant Sorgues-Dourdou
- ✓ Bassin versant du Rance
- ✓ Bassin versant du Gos du Tarn et affluents (non géré)
- ✓ Portion du Tarn « blanc » et affluents (non géré)

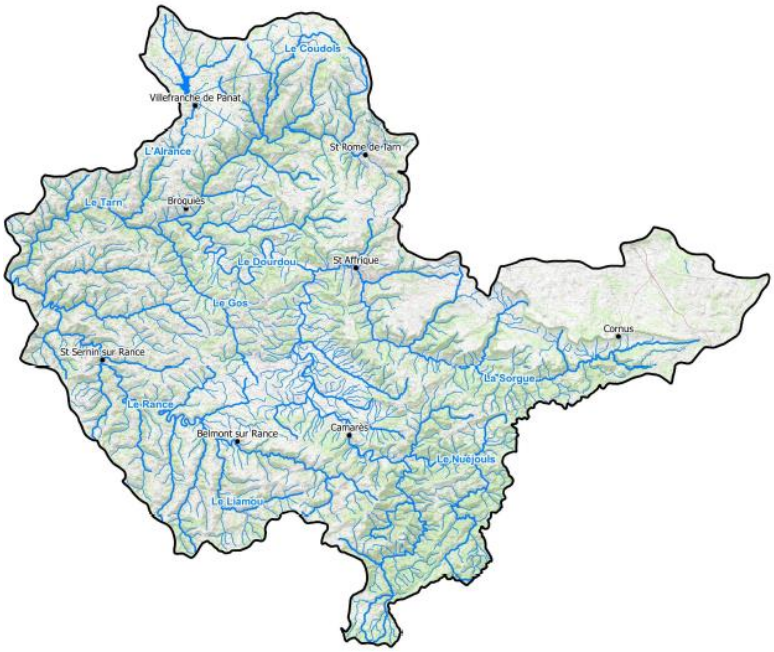

CONTEXTE

Loi NOTRE (compétence GemaPi) et SDCI **:** action à l'échelle d'un bassin versant, regroupement des petites structures (en termes de périmètre et de moyens)

SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs du S.D.A.G.E.
A1 : Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau
A2 : Favoriser la bonne échelle dans l'émergence de maîtrises d'ouvrage

PDM UHR Tarn Dourdou Rance

GOU01 : Étude transversale : réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Participer au Comité technique et au Comité de Pilotage de l'étude de gouvernance

- ✓ Etre force de proposition et de décision
- ✓ Réfléchir sur le fonctionnement de la structure (missions, statuts, objectifs de gestion, clé de répartition, etc.)
- ✓ Participez à mettre en œuvre le scénario retenu

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage Syndicat Mixte Grand Site Gorges Tarn Jonte Causses **Etude** Bureaux d'études : CEREG & A Propos

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X			

COUT ESTIMATIF
Etude : 30 000 Euros TTC dont 3 800 Euros TTC en autofinancement par le SIAH Sorgues-Dourdou (étude non incluse au PPG Sorgues-Dourdou car démarrée avant ce dernier) Missions du TR : - 2017 : 1 500 € - 6 jours - 2018 : 1 000 € - 4 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Rendu de l'étude	Mise en place d'une gouvernance sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance Etablissement d'une structure gestionnaire sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe A : Améliorer/redéfinir la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A2 Mettre en place des commissions thématiques au sein du SIAH Sorgues-Dourdou

Constats : 19	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Mobiliser et structurer les acteurs de la gestion du grand cycle de l'eau	Bénéficier d'élus dédiés aux problématiques du bassin versant afin de mieux les impliquer

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou	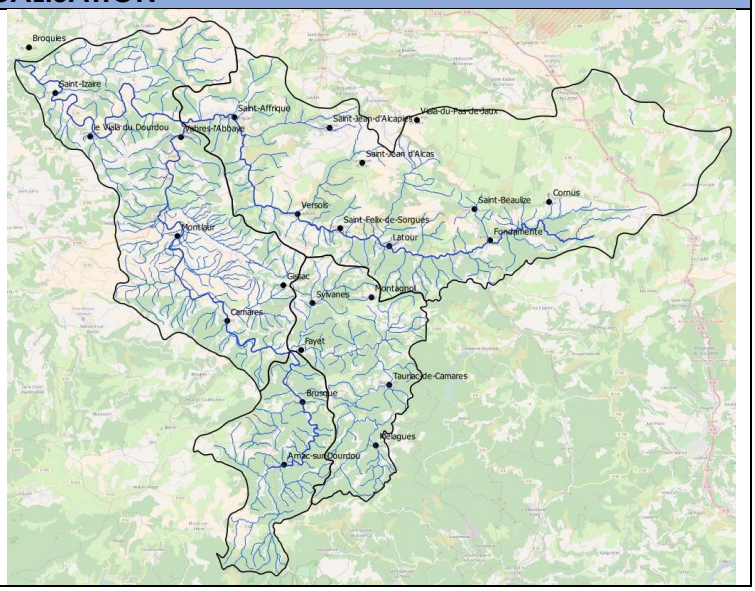

CONTEXTE
Mise en œuvre d'un nouveau PPG
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientations du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021 Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs de S.D.A.G.E. A10 Former les élus, les cadres, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
GOU 03 Formation, conseil, sensibilisation ou animation : Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation

DESCRIPTION DE L'ACTION
Définir des thématiques et des commissions dédiées selon les différentes problématiques traitées par le SIAH Sorgues-Dourdou Ouvrir ces réunions à des collèges d'acteurs, d'usagers concernés par la thématique traitée Exemples de commissions : ✓ Inondations et crues ✓ Bassin versant (actions ou participation du SIAH sur le lit majeur et les versants (agro, forestier, etc.) ✓ Milieux aquatiques Animer les réunions Préparer les journées thématiques

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou et ses partenaires

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2017 : 500 € - 2 jours
- 2018 : 1 000 € - 4 jours
- 2019 : 1 000 € - 4 jours
- 2020 : 1 000 € - 4 jours
- 2021 : 1 000 € - 4 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Mise en place des commissions Nombre de commissions créées et fréquence de réunion	Taux de participation des élus Amélioration de l'information aux élus

	Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau **Sorgues-Dourdou**

Axe A : Améliorer/redéfinir la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A3 Mettre en place des journées thématiques élus/techniciens

Constats : 19	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Mobiliser et structurer les acteurs de la gestion du grand cycle de l'eau	Impliquer les élus et faire connaître les actions menées par le SIAH sorgues-Dourdou

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou	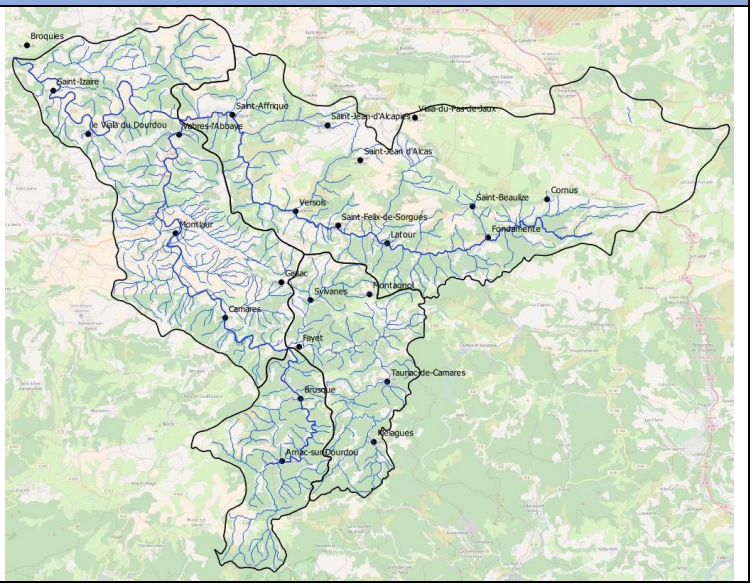

CONTEXTE
Mise en œuvre d'un nouveau PPG
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientations du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021 Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs de S.D.A.G.E. A10 Former les élus, les cadres, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
GOU 03 Formation, conseil, sensibilisation ou animation : Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation

DESCRIPTION DE L'ACTION
Communiquer, sensibiliser aux problématiques, présenter les actions envisageables et réalisées par le SIAH Sorgues-Dourdou > organisation de journées de sensibilisation, en s'appuyant sur l'expérience d'autres structures (exemple : sorties sur le bassin versant avec lecture de paysage, rencontres interbassins, etc.)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou, avec ses partenaires

CALENDRIER

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2018 : 750 € - 3 jours
- 2019 : 750 € - 3 jours
- 2020 : 750 € - 3 jours
- 2021 : 750 € - 3 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI

Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de journées thématique réalisées	Taux de participation des élus Amélioration de l'information aux élus

Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A4 Renforcer les partenariats et améliorer la concertation

Constats : 3 ; 8 ; 9 ; 15 ; 29 ; 31	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Renforcer les échanges avec les partenaires du syndicat et les usagers de l'espace rivière	Associer les partenaires et les usagers aux actions menées sur le bassin versant selon des groupes identifiés : aménageurs, agriculteurs, micro-centraliers, forestiers, etc. Suivre et participer aux actions et programmes menées par les partenaires et les usagers

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	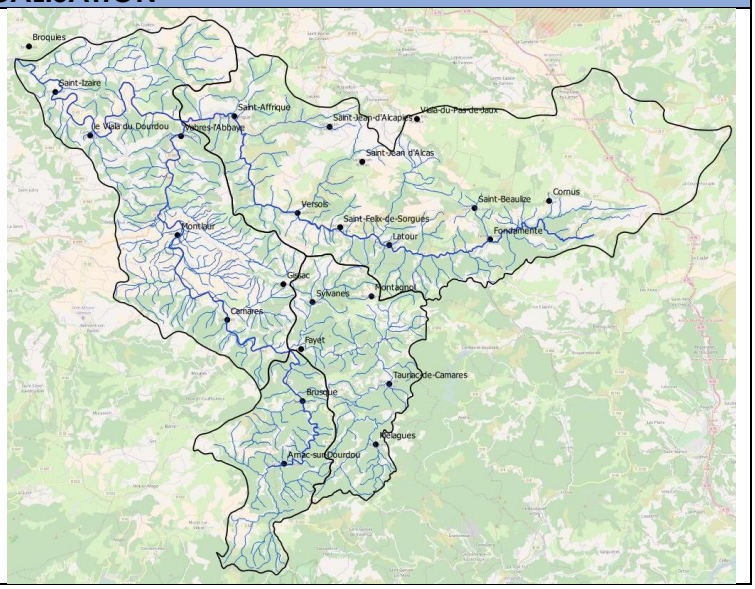

CONTEXTE
Mise en œuvre d'un nouveau PPG
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs de S.D.A.G.E. Dispositions : Concilier les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire A32 Consulter le plus en amont possible les structures ayant compétence dans le domaine de l'eau A33 Susciter des échanges d'expériences pour favoriser une culture commune A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION
En externe : Suivre (TR et élus) les programmes et actions menés par les partenaires et les usagers : PGE, Réflexion Tarn-Aveyron, Zéro-Phyto, etc. En interne : Convier les partenaires et collèges d'usagers à des conseils syndicaux spécifiques, des réunions de commissions et des journées thématiques du SIAH Sorgues-Dourdou

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage (selon) SIAH Sorgues-Dourdou

Partenaires du SIAH Sorgues-Dourdou Usagers de l'espace rivière **Maitrise d'œuvre (selon)** SIAH Sorgues-Dourdou Partenaires du syndicat Usagers de l'espace rivière

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2017 : 1 000 € - 4 jours
- 2018 : 750 € - 3 jours
- 2019 : 750 € - 3 jours
- 2020 : 750 € - 3 jours
- 2021 : 750 € - 3 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de réunion et de programmes suivis	Amélioration de la coopération, des échanges et de la diffusion des informations

Axe B : Informer, communiquer, sensibiliser

B1 Développer la communication du SIAH et sensibiliser aux milieux aquatiques

Constats : 1 ; 2 ; 5 ; 9 ; 10 ; 11 ; 13 ; 14 ; 17 ; 24 ; 27 ; 28 ; 29 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	Améliorer la communication autour des actions menées par le SIAH Sorgues-Dourdou Améliorer la connaissance et la compréhension de l'espace rivière Améliorer la connaissance et la compréhension des problématiques existantes sur le bassin versant

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	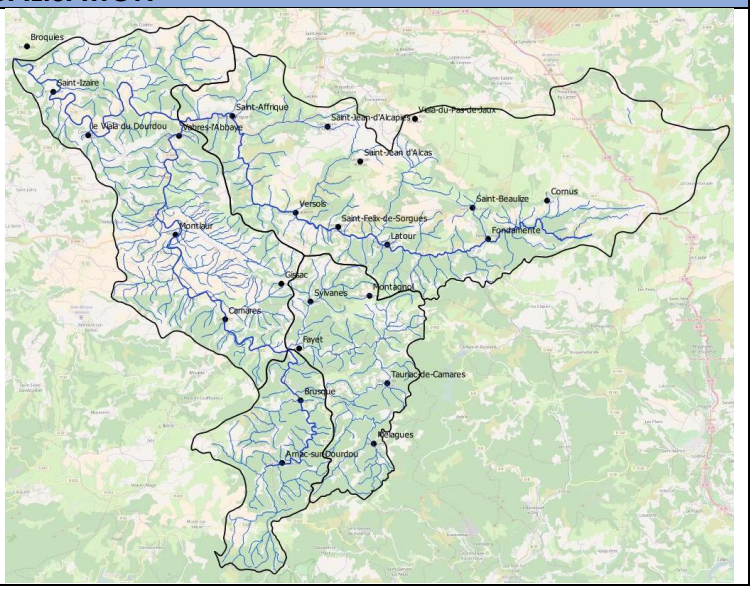

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs de S.D.A.G.E. Dispositions : Optimiser l'organisation des moyens et des acteurs A9 Informer et sensibiliser le public
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
GOU 03 Formation, conseil, sensibilisation ou animation : Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation

DESCRIPTION DE L'ACTION
Diffusion d'une lettre d'information semestrielle sur les actions du PPG (via notamment les délégués, les conseillers municipaux, les mairies, les OT, le site internet du syndicat, etc.) Promotion et actualisation du site internet du SIAH Sorgues-Dourdou Organisation d'évènements récurrents (annuels/bisannuels selon l'évènement), tels que chantiers « rivière propre», fête de l'Eau, etc. Association du syndicat à des évènements : Jourd'Eau (Broquiès), Alterna Bio (Saint-Affrique), les RDV Jardiniers de Vabres l'Abbaye, etc. Création d'une charte graphique, signalétique du SIAH, des chantiers rivières Organisation de réunions publiques thématiques

Interventions en milieu scolaire (via enseignants volontaires et partenaires : FDPPMA, CPIE, LPO, MFR Valrance, etc.)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou, avec ses partenaires Prestataires extérieurs

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2017 : 2 500 € - 10 jours
- 2018 : 2 500 € - 10 jours
- 2019 : 2 500 € - 10 jours
- 2020 : 2 500 € - 10 jours
- 2021 : 2 500 € - 10 jours

Edition de supports de communication (création, impression, publipostage), organisation d'évènements, interventions scolaires :

- 6 000 €/an soit 30 000 euros sur la période 2017/2021

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

Support de communication, évènementiel (en fonction des opérations)

Financeurs	Taux*
AEAG	30-50 % (selon opérations)
Région Occitanie	50 % (selon opérations)
Conseil Départemental Aveyron	25 % (selon opérations)
SIAH SD	20-70 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre d'opérations menées Nombre de personnes touchées	Amélioration de l'information, sensibilisation

Axe B : Informer, communiquer, sensibiliser

B2 Sensibiliser sur le risque inondation, développer la culture du risque

Constats : 4 ; 12 ; 17 ; 22	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	Améliorer les connaissances et la compréhension des phénomènes de crues, d'inondations et de risques

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	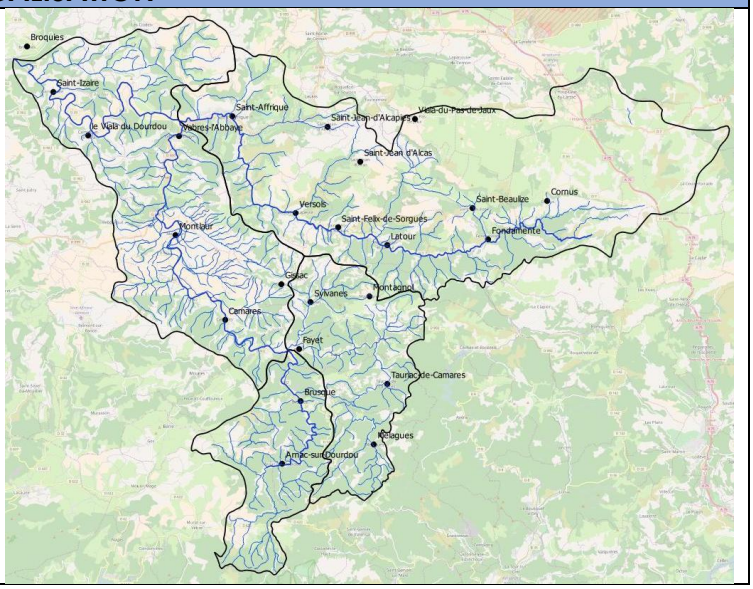

CONTEXTE
Mise en œuvre d'un nouveau PPG Mise en œuvre d'un PAPI sur l'Unité Hydrographique de Référence Tarn Dourdou Rance
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs de S.D.A.G.E. Dispositions : Optimiser l'organisation des moyens et des acteurs A9 Informer et sensibiliser le public
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
GOU 03 Formation, conseil, sensibilisation ou animation : Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation

DESCRIPTION DE L'ACTION
Diffusion d'un bulletin d'information spécifique sur le risque inondation sur le bassin versant Organisation ou s'associer à des expositions sur le risque inondation Organisation ou s'associer à des réunions publiques sur le risque inondation (réunions PPRI, etc.)

INTERVENANTS
En lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance **Maitrise d'ouvrage** SIAH Sorgues-Dourdou, avec ses partenaires

CALENDRIER

2017	2018	2019	2020	2021
X	X		X	

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2017 : 750 € - 3 jours
- 2018 : 1 250 € - 5 jours
- 2020 : 1 250 € - 5 jours

Edition de supports de communication (création, impression, publipostage), organisation d'évènements : à déterminer en lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI

Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre d'opérations menées Nombre de personnes touchées	Amélioration de l'information, sensibilisation sur le risque inondation

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau** **Sorgues-Dourdou**

Axe C : Accompagner les riverains et les collectivités

C1 Assister techniquement et administrativement les riverains et les collectivités dans les dossiers « Loi sur l'eau »

Constats : 5	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Renforcer les échanges avec les riverains et les usagers de l'espace rivière	Sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques et aux bonnes pratiques

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	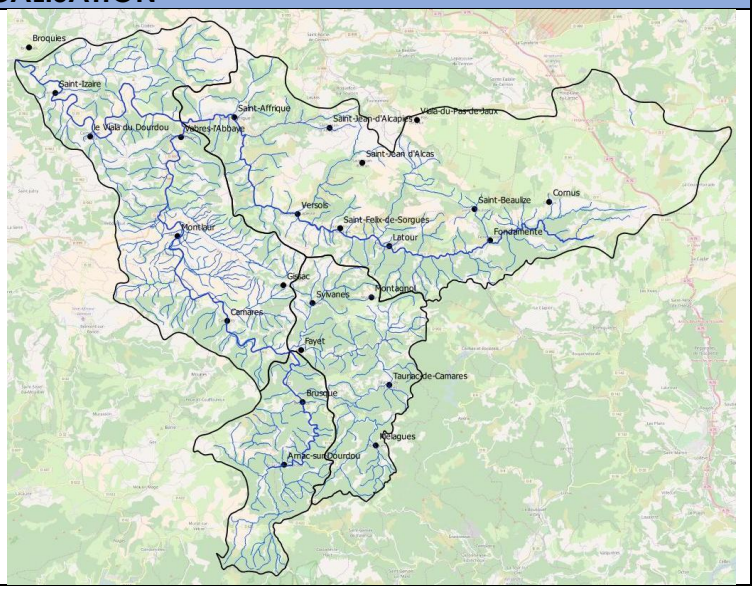

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Aider à la rédaction de dossiers déclaratifs de demandes d'intervention en rivière (DDT), sur demande des riverains et des collectivités et dans le respect de la politique d'action du syndicat (en parallèle, le règlement intérieur du SIAH sera à réviser en définissant ce qui rentre ou non dans la politique du SIAH concernant les travaux, les aménagements et les ouvrages (lister les cas de figure)) ✓ 15 jours/an (règle de priorisation au-delà de 15 jours) Définir les principes d'actions : ✓ Pas d'appui sur des travaux allant à l'encontre de la politique rivière menée par le SIAH Sorgues-Dourdou *Se rapprocher du guide du riverain élaborée par les services de l'état lorsque celui-ci sera validé*

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage (selon) Communes et/ou particuliers **Maitrise d'œuvre (selon)** Communes, particuliers, entreprises privées, etc.

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR :

- 2017 : 3 750 € - 15 jours
- 2018 : 3 750 € - 15 jours
- 2019 : 3 750 € - 15 jours
- 2020 : 3 750 € - 15 jours
- 2021 : 3 750 € - 15 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de dossiers d'interventions accompagnés Nombre de riverains rencontrés/communes rencontrés	Amélioration du respect de la réglementation et des prescriptions de la DDT lors des travaux

Axe C: Accompagner les riverains et les collectivités

C2 Apporter un appui technique et réglementaire aux collectivités, riverains et usagers volontaires dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux

Constats : 5	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Renforcer les échanges avec les riverains et les usagers de l'espace rivière	Sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques et aux bonnes pratiques

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	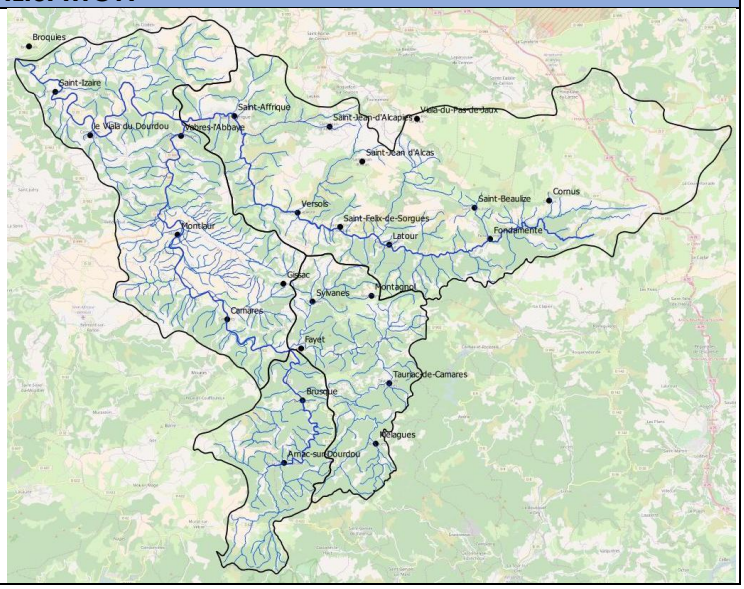

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Assister techniquement et réglementairement, sur demande des riverains, des usagers et des collectivités et dans le respect des principes d'actions du syndicat Mise en relation des demandeurs avec des structures (MFR Valrance, Arbres et Paysages, etc.) pour la réalisation de chantiers en rivière ou sur l'espace rivière (plantations, travaux de génie végétal, lutte contre les PEE, etc.) Définir les principes d'actions : ✓ Pas d'appui sur des actions allant à l'encontre de la politique rivière menée par le SIAH Sorgues-Dourdou

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage (selon) Communes, particuliers, usagers **Maitrise d'œuvre (selon)** Communes, particuliers, usagers, écoles, associations

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF
Missions du TR : - 2017 : 1 000 € - 4 jours - 2018 : 1 500 € - 6 jours - 2019 : 1 500 € - 6 jours - 2020 : 1 500 € - 6 jours - 2021 : 1 500 € - 6 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de rencontres/chantiers réalisés Nombre de riverains/usagers/communes rencontrés	Amélioration du respect de la réglementation et des prescriptions de la DDT lors des travaux

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D1 Mettre en œuvre un plan de gestion de la ripisylve et de la végétation des bancs alluviaux

Constats : 6 ; 10 ; 25 ; 32	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Préserver les espèces patrimoniales Préserver la qualité de l'eau Protéger les biens et des personnes Maintenir les usages socio-économiques	Maintenir une ripisylve en bon état Maintenir une bonne qualité écologique Lutter contre les espèces végétales invasives Sécuriser les infrastructures et les ouvrages

LOCALISATION

Masses d'eau :

- *FRFR136 Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouls*
- *FRFR137 Le Dourdou du confluent du Nuéjouls au confluent du Tarn*
- *FRFR298 La Sorgue*

UG : D1, D2, D3 et S1, S2, S3

Intervention sur les autres masses d'eau en cours de PPG, suite à état des lieux et diagnostic, si nécessaire

CONTEXTE

DCE : Objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau

SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
D16 : établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants

PDM UHR Tarn Dourdou Rance

MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION

La végétation des berges (ripisylve) entretient des relations étroites avec la rivière et remplit de multiples fonctions, notamment écologiques et hydrauliques. Elle abrite en effet non seulement des habitats naturels spécifiques pour la faune et la flore mais favorise également la dissipation de l'énergie hydraulique, en atténuant les effets des inondations par exemple. Elle participe à la stabilité et à la protection des berges, à la filtration des matières polluantes éventuellement présentes dans l'eau. Elle représente également une occasion de valoriser économiquement les produits issus de l'entretien de la ripisylve en bois de chauffage et revêt une fonction récréative et paysagère.

Organiser et faire réaliser les travaux de restauration sur la ripisylve et les bancs alluviaux

Gestion de la ripisylve : Intervention de façon sélective sur les sites où la végétation n'est pas fonctionnelle (absence de ripisylve, végétation vieillissante, menaçante ou trop uniforme)
Ces interventions participent également à la prévention des désordres les ouvrages et les infrastructures :

- ✓ Action de plantations et de bouturage (la végétalisation des berges érodées ne doit pas être systématique, car les érosions locales participent à l'équilibre de la rivière et notamment par apport à la recharge en alluvions)
- ✓ Action d'abattage, d'élagage, de recépage quand cela est nécessaire

Gestion différenciée des bancs alluviaux : les bancs alluviaux ont une importance dans la diversité des écoulements et un intérêt floristique et faunistique important, il s'agit d'opérer une gestion au cas par cas

- ✓ Intervention de façon sélective et ciblée (selon le stade de végétalisation, la localisation et le contexte hydromorphologique) sur certains bancs alluviaux où la végétation est très développée, fixant le banc et freinant la remobilisation des sédiments. Ces interventions participent également à la prévention du risque sur les biens et les personnes

> Bancs alluviaux de stade 3 (développement d'une végétation arbustive) **et de stade 4** (développement d'une végétation arborée) : centraux et latéraux à proximité d'ouvrages et de traversées urbaines

- ✓ Action de dévégétalisation et retrait des éventuels bois morts et déchets
- ✓ Action de scarification (griffage de la surface) si la situation l'exige

> Bancs alluviaux de stade 3 (développement d'une végétation arbustive) **et de stade 4** (développement d'une végétation arborée) : centraux et latéraux en zone rurale selon leur localisation

- ✓ Action de dévégétalisation et retrait des éventuels bois morts et déchets
- ✓ Action de scarification (griffage de la surface) si la situation l'exige

Conservation des bancs végétalisés identifiés et validés comme pièges à embâcles (action de nettoyage de ces bancs après crues importantes) : en lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance

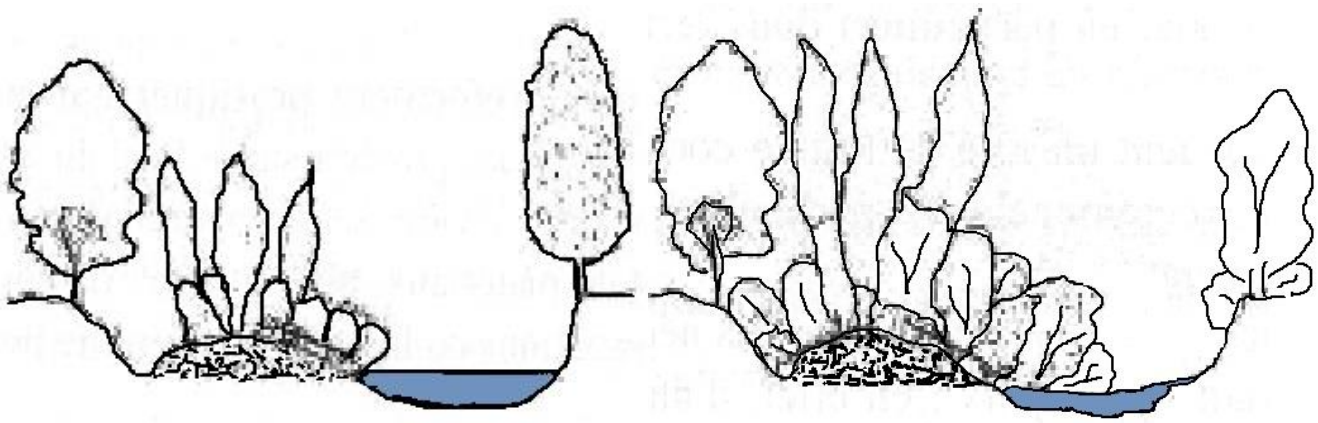

Banc alluvial de stade 3 *Banc alluvial de stade 4*

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** Entreprises privées

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER

Missions du TR :

- 2018 : 10 000 € - 40 jours
- 2019 : 10 000 € - 40 jours
- 2020 : 10 000 € - 40 jours
- 2021 : 10 000 € - 40 jours

2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble	**45 416 €**	**44 557 €**	**47 230 €**	**34 147 €**
Dourdou	20 177 €	19 583 €	18 787 €	18 344 €
Sorgues	25 239 €	24 974 €	28 443 €	15 803 €

Masse eau : Dourdou								
Ripisylve : traitement végétation et plantations								
Communes	UG	TR	N1	N2	N3	N4	N5	Coût estim.
D1								**4 868 €**
Arnac sur Dourdou	D1	3			550 €			550 €
Brusque	D1	5			250 €			250 €
Brusque	D1	9			1236 €			1236 €
Brusque	D1	10		250 €				250 €
Brusque / Fayet	D1	13			1482 €			1482 €
Fayet/ Sylvanès	D1	14			1100 €			1100 €
D2								**13 792 €**
Fayet/ Sylvanès/Camares	D2	15			1400 €			1400 €
Camarès	D2	20		600 €				600 €
Camarès	D2	22			300 €			300 €
Camarès / Montlaur	D2	23			300 €			300 €
Camarès / Montlaur	D2	26			3000 €			3000 €
Camarès / Montlaur	D2	27			1200 €			1200 €
Montlaur	D2	28			450 €			450 €
Montlaur	D2	30			1298 €			1298 €
Montlaur	D2	31			1794 €			1794 €
Montlaur	D2	33				250 €		250 €
Montlaur / Vabres	D2	34				900 €		900 €
Vabres l'Abbaye	D2	36				550 €		550 €
Vabres l'Abbaye	D2	37				1007 €		1007 €
Vabres l'Abbaye	D2	38				493 €		493 €
Vabres / St-Affrique	D2	42				250 €		250 €
D3								**8 069 €**
Saint-Affrique	D3	45					492 €	492 €
Saint-Affrique	D3	47					300 €	300 €
Calmels et le Viala	D3	50					312 €	312 €
Calmels et le Viala	D3	51					62 €	62 €
Calmels et le Viala	D3	52					384 €	384 €
Calmels / St-Izaire	D3	55					220 €	220 €
Saint-Izaire	D3	56					1230 €	1230 €
Saint-Izaire	D3	57					150 €	150 €
Saint-Izaire	D3	58					500 €	500 €
Saint-Izaire	D3	59					250 €	250 €
Saint-Izaire	D3	61					900 €	900 €
Saint-Izaire	D3	62		1043 €			2226 €	3268 €
Total Ripisylve				**1893 €**	**14 360 €**	**3450 €**	**7026 €**	**26 729 €**
Bancs alluviaux								
Communes	UG	TR	N1	N2	N3	N4	N5	Coût estim.
Centraux stade 3 et 4								
D1								**1 454 €**

Arnac sur Dourdou	D1	2			749			749 €
Brusque	D1	8			147			147 €
Brusque	D1	11		88				88 €
Brusque	D1	12			470			470 €
D2								**17 366 €**
Fayet / Sylvanès / Camarès	D2	15		12 780				12 780 €
Camarès	D2	18			538			538 €
Camarès	D2	21		542				542 €
Montlaur	D2	30		2 576				2 576 €
Vabres l'Abbaye	D2	39		562				562 €
Vabres l'Abbaye /St Affrique	D2	42		368				368 €
D3								**2 404 €**
Saint Affrique	D3	46		1368				1 368 €
Calmels et le Viala	D3	54			1036			1 036 €
SOUS-TOTAL				**18 284 €**	**2 940 €**			**21 224 €**
Latéraux stade 4								
D1								**402 €**
Brusque	D1	11					230	230 €
Brusque	D1	12				172		172 €
D2								**4 936 €**
Camarès / Montlaur	D2	24					220	220 €
Montlaur	D2	31				1408		1 408 €
Vabres l'Abbaye	D2	36			581			581 €
Vabres l'Abbaye	D2	39				470		470 €
Vabres l'Abbaye	D2	41			1102			1 102 €
Vabres l'Abbaye / St-Affrique	D2	42				1155		1 154 €
D3								**4 868 €**
St-Affrique/Calmels	D3	48					380	380 €
Calmels et le Viala	D3	53			600			600 €
Saint-Izaire	D3	61				3888		3 888 €
SOUS-TOTAL					**2283 €**	**7093 €**	**830 €**	**10 206 €**
Latéraux stade 3								
D1								**1 845 €**
Arnac sur Dourdou	D1	3				158		158 €
Brusque	D1	9				324		324 €
Brusque	D1	11					140	140 €
Brusque	D1	12				1 222		1 222 €
D2								**16 512 €**
Fayet / Sylvanès / Camarès	D2	15				160		160 €
Fayet / Sylvanès / Camarès	D2	15				4 656		4 656 €
Sylvanès / Camarès	D2	16					3 154	3 154 €
Camarès	D2	17					324	324 €
Camarès	D2	17					461	461 €
Camarès	D2	20					256	256 €
Camarès	D2	21					192	192 €
Camarès / Montlaur	D2	26					403	403 €
Camarès / Montlaur	D2	26					1 390	1 390
Montlaur	D2	30					2 160	2 160 €
Montlaur	D2	32					1 633	1 633 €
Vabres l'Abbaye	D2	40				140		140 €

Vabres l'Abbaye	D2	41				650		650 €
Vabres l'Abbaye	D2	42				934		934 €
D3								**375 €**
Calmels et le Viala	D3	52					375	375 €
SOUS-TOTAL						**8244**	**10488**	**18 732 €**
TOTAL Bancs alluviaux								**50 162 €**
TOTAL Ripisylve + Bancs alluviaux Dourdou								**76 891 €**
Masse eau : Sorgues								
Ripisylve : traitement végétation et plantations								
Communes	UG	TR	N1	N2	N3	N4	N5	Coût estim.
S1								**3 799 €**
Cornus	S1	1			852 €			852 €
Cornus	S1	1			1093 €			1093 €
Cornus	S1	2			500 €			500 €
Cornus	S1	3			904 €			904 €
Cornus	S1	4			150 €			150 €
Cornus / Fondamente	S1	5			300 €			300 €
S2								**17 186 €**
Fondamente	S2	6			450 €			450 €
Fondamente	S2	7			3686 €			3686 €
Fondamente	S2	7			550 €			550 €
Fondamente	S2	8			300 €			300 €
Fondamente	S2	9			150 €			150 €
Fondamente	S2	10			600 €			600 €
Fondamente	S2	10			2746 €			2746 €
Fondamente	S2	10			1474 €			1474 €
Fondamente /Marnhagues	S2	11			150 €			150 €
Marnhagues / Latour	S2	12			300 €			300 €
Marnhagues / Latour	S2	13			711 €			711 €
Marnhagues / Latour	S2	13			3256 €			3256 €
Marnhagues / Latour	S2	13			1563 €			1563 €
Marnhagues / Latour	S2	13			150 €			150 €
Marnhagues/ St Felix	S2	14			300 €			300 €
Saint Felix de Sorgue	S2	15			450 €			450 €
St Felix / Versols	S2	17			350 €			350 €
S3								**28 5878 €**
St Félix de Sorgues / Versols et Lapeyre	S3	17				658 €		658 €
Versols et Lapeyre	S3	18				1677 €		1677 €
Versols et Lapeyre	S3	18				2730 €		2730 €
Versols et Lapeyre	S3	18				1280 €		1280 €
Versols et Lapeyre	S3	19				655 €		655 €
Versols et Lapeyre	S3	19				3005 €		3005 €
Versols et Lapeyre	S3	19				700 €		700 €
Versols / St-Affrique	S3	21				700 €		700 €
Saint-Affrique	S3	22				150 €		150 €
Saint-Affrique	S3	22					5338 €	5338 €
Saint-Affrique	S3	23				150 €		150 €
Saint-Affrique	S3	24				450 €		450 €
Saint-Affrique	S3	24					3434 €	3434 €
Saint-Affrique	S3	24				739 €		739 €
Saint-Affrique	S3	25				986 €		986 €
Saint-Affrique	S3	25				650 €		650 €

Saint-Affrique	S3	25				551 €		551 €
Saint-Affrique	S3	25		750 €				750 €
Saint-Affrique	S3	25				200 €		200 €
Saint-Affrique	S3	26				157€		157€
Saint-Affrique	S3	26				468 €		468 €
Saint-Affrique	S3	27				3000 €		3000 €
St-Affrique/Vabres	S3	28				150 €		150 €
TOTAL Ripisylve				**750 €**	**20 985 €**	**19 056 €**	**8 772 €**	**49 563 €**
Bancs alluviaux								
Communes	UG	TR	N1	N2	N3	N4	N5	Coût estim.
Centraux stade 3 et 4								
S2								**8697 €**
Fondamente	S2	10		293				293 €
Marnhagues / Latour	S2	13		8 404				8404 €
S3								**1 117 €**
Versols et Lapeyre	S3	19		706				706 €
Versols et Lapeyre	S3	20		336				336 €
Saint-Affrique	S3	23		75				75 €
SOUS-TOTAL				**9814 €**				**9 814 €**
Latéraux stade 4								
S2								**19896 €**
Fondamente	S2	7				560		560€
Fondamente	S2	8		157				157 €
Fondamente	S2	9				643		643 €
Fondamente	S2	9				2500		2500 €
Fondamente	S2	9		1872				1872 €
Marnhagues / Latour	S2	13		5850				5850 €
Marnhagues / Latour	S2	13			768			768 €
St Félix de Sorgues	S2	15		6280				6280 €
St Félix de Sorgues / Versols et Lapeyre	S2	17			1266			1266 €
S3								**4072 €**
Versols et Lapeyre	S3	18			672			672 €
Versols et Lapeyre	S3	18			655			655 €
Versols et Lapeyre	S3	20			176			176 €
Versols et Lapeyre	S3	20			452			452 €
Versols et Lapeyre / St Affrique	S3	21				566		566 €
Saint-Affrique	S3	23		516				516 €
Saint-Affrique	S3	24				134		134 €
Saint-Affrique	S3	24				543		543 €
Saint-Affrique	S3	25				358		358 €
SOUS-TOTAL				**14 675 €**	**3 989 €**	**5 304 €**		**23 968 €**
Latéraux stade 3								
S2								**421 €**
Fondamente	S2	9				173		173 €
Fondamente	S2	10				248		248 €
S3								**10693 €**
Versols et Lapeyre	S3	19					253	253 €
Versols et Lapeyre	S3	20				275		275 €
Saint-Affrique	S3	22					317	317 €
Saint-Affrique	S3	22					186	186 €
Saint-Affrique	S3	23					1279	1279 €
Saint-Affrique	S3	25					340	340 €

Saint-Affrique	S3	25				355		355 €
Saint-Affrique	S3	25					3 864	3864 €
Saint-Affrique	S3	26					792	792 €
Saint-Affrique	S3	26				162		162 €
Saint-Affrique	S3	27				2 870		2870 €
SOUS-TOTAL						**4 083 €**	**7 031 €**	**11 114 €**
TOTAL Banc alluviaux								**44 896 €**
TOTAL Ripisylve + Bancs alluviaux Sorgues								**94 459 €**
TOTAL GENERAL								**171 350 €**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Fonctionnement : Missions du TR (+ stagiaire)		
Financeurs	**Taux**	
AEAG	60 %	
SIAH SD	40 %	
Travaux :		
Financeurs	**Taux**	**Montant**
AEAG	30-60 %	51 405 – 102 810 €
Région Occitanie *(restauration uniquement)*	15 %	25 702 €
Département Aveyron	10 %	17 135 €
SIAH SD	20-45 %	34 270 – 77 107 €

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de mètres linéaires restaurés/ entretenus Nombre de mètres linéaires revégétalisés Surface de bancs alluviaux dévégétalisés	Amélioration de la qualité de la ripisylve sur les secteurs déboisés Maintien de la bonne qualité de la ripisylve Comparaison entre l'état initial et le bilan du PPG

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D2 Mettre en œuvre un plan de gestion des embâcles

Constats : 16	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Protéger les biens et des personnes Maintenir les usages socio-économiques	Assurer le bon écoulement des eaux Sécuriser les infrastructures et les ouvrages

LOCALISATION	
Masses d'eau : - *FRFR136 Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouls* - *FRFR137 Le Dourdou du confluent du Nuéjouls au confluent du Tarn* - *FRFR298 La Sorgue* **UG :** D1, D2, D3 et S1, S2, S3 Intervention sur les autres masses d'eau en cours de PPG, suite à état des lieux et diagnostic, si nécessaire	

CONTEXTE
DCE : Objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral D16 : Établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION
Gestion des embâcles : du fait de leur importance pour la vie aquatique, pour l'avifaune et également pour l'entomofaune, il est nécessaire d'agir de manière sélective sur les embâcles pouvant présenter un risque pour la sécurité ou menacer des enjeux ✓ Retirer et évacuer les bois morts et les déchets, pouvant présenter une entrave au bon écoulement des eaux, au sein du lit mineur, dans des secteurs à enjeux ✓ Entretien régulier des sites définis en tant que pièges à embâcles (retrait des bois morts mais maintien d'une surface boisée) ✓ Réflexion sur une éventuelle valorisation des bois > année N2 : enlèvement de tous les embâcles considérés comme prioritaires lors de l'état des lieux

> année N3 et suivantes : enlèvement des autres embâcles répertoriés « à risque » + volet imprévus (dépôts site aux crues) : retrait des bois notamment dans les zones identifiées comme pièges à embâcles

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** Entreprises privées

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER

Missions du TR :

- 2018 : 3 750 € - 15 jours
- 2019 : 3 750 € - 15 jours
- 2020 : 3 750 € - 15 jours
- 2021 : 3 750 € - 15 jours

2017	2018	2019	2020	2021
	76 799 €	32 235 €		

Masse eau : Dourdou								
Communes	**UG**	**TR**	**N1**	**N2**	**N3**	**N4**	**N5**	**Coût estim.**
D1								4625 €
Brusque	D1	12		4218 €				4218 €
Fayet / Sylvanès	D1	14		407 €				407 €
D2								37000 €
Montlaur	D2	30		37000 €				37000 €
D3								21349 €
Saint-Affrique/ Calmels et le Viala	D3	48			4107 €			4107 €
Calmels et le Viala	D3	52		6808 €				6808 €
Saint Izaire	D3	58			1554 €			1554 €
Saint Izaire	D3	60		8880 €				8880 €
SOUS-TOTAL				**57 313 €**	**5 661 €**			**62 974 €**

Masse eau : Sorgues								
Communes	**UG**	**TR**	**N1**	**N2**	**N3**	**N4**	**N5**	**Coût estim.**
S1								1006 €
Cornus	S1	4		1 006				1006 €
S2								8939 €
Fondamente	S2	6		193				193 €
Fondamente	S2	10			1 277			1277 €
Marnhagues /Latour	S2	12			1 315			1315 €
Saint Félix de Sorgues	S2	15		6 154				6154 €
S3								36115 €
Versols et Lapeyre	S3	19		929				929 €
Versols et Lapeyre	S3	20		155				155 €
Versols et Lapeyre / St Affrique	S3	21			1 548			1548 €
Saint-Affrique	S3	22			4 748			4748 €
Saint-Affrique	S3	25		10 778				10778 €
Saint-Affrique	S3	26		271				271 €
Saint-Affrique	S3	27			6 076			6076 €
Saint-Affrique / Vabres l'Abbaye	S3	28			11 610			11610 €
SOUS-TOTAL				**19 486 €**	**26 574** €			**46 060 €**
TOTAL GENERAL								**109 034 €**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Fonctionnement : Missions du TR (+ stagiaire)		
Financeurs	**Taux**	
AEAG	60 %	
SIAH SD	40 %	
Travaux :		
Financeurs	**Taux**	**Montant**
AEAG	30-60 %	32 710 – 65 420 €
Région Occitanie *(restauration uniquement)*	15 %	16 355 €
Département Aveyron	10 %	10 903 €
SIAH SD	20-45 %	21 806 – 49 065 €

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Volume de bois morts dégagés	Assurer le bon écoulement des eaux Comparaison entre l'état initial et le bilan du PPG

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D3 Inciter à la mise en œuvre un plan de gestion des déchets issus des crues

Constats : 4 ; 15 ; 22 ; 27	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir la fonctionnalité des milieux aquatiques Préserver les espèces patrimoniales Préserver la qualité de l'eau Protéger les biens et des personnes Maintenir les usages socio-économiques	Maintenir une bonne qualité écologique des milieux Sécuriser les usages et les infrastructures

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	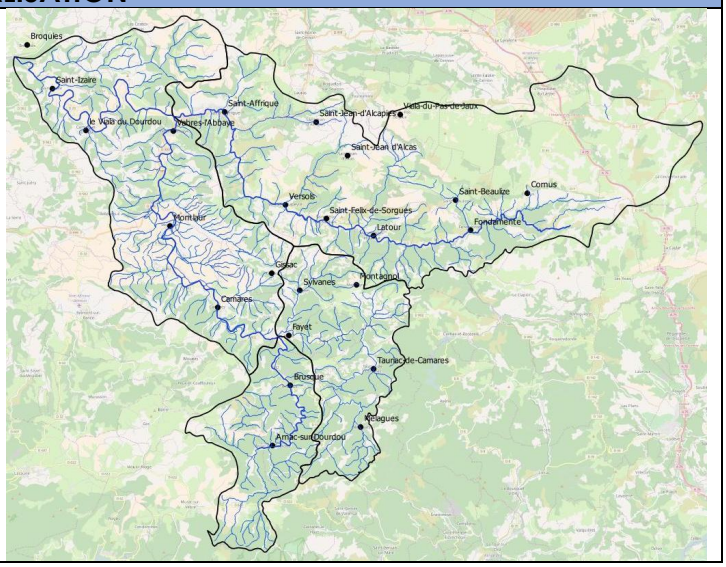

CONTEXTE
DCE : Objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral D16 : Établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION
Initier une planification multi-acteurs avec la définition d'une procédure d'action concernant les différentes étapes de gestion des déchets post-crue : retrait, évacuation, traitement (mode d'enlèvement, accès, stockage, consignes, filières de récupération, etc.), à intégrer, notamment dans chaque PCS Sensibilisation de la population et des collectivités

INTERVENANTS
En lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance

Maitrise d'ouvrage Collectivités concernées **Maitrise d'œuvre** selon la nature des opérations

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF
Missions du TR : - 2018 : 750 € - 3 jours - 2019 : 250 € - 1 jours - 2020 : 250 € - 1 jours - 2021 : 250 € - 1 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Volume de déchets dégagés	Comparaison entre l'état initial et le bilan du PPG

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D4 Finaliser la tranche de travaux liés aux crues de 2014

Constats : 12 ; 16	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Protéger les biens et les personnes Maintenir les usages socio-économiques et l'attractivité du territoire	Maintenir une ripisylve en bon état Restaurer la qualité paysagère de l'espace rivière Sécuriser les infrastructures et les usages

LOCALISATION

Secteurs préalablement définis lors de l'état des lieux de janvier 2015 (+ mises à jour)
+ "imprévus"

- ✓ Dourdou
- ✓ Sorgues
- ✓ Nuéjouls
- ✓ Grauzou
- ✓ Prugnes

CONTEXTE

SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral
D16 : Établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants

PDM UHR Tarn Dourdou Rance

MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisation d'interventions appuyées sur les sites où la ripisylve n'est pas fonctionnelle ou présente un risque pour les biens et personnes (abattage, recépage, élagage)
Retrait et évacuation des bois morts et des déchets

INTERVENANTS

Maitrise d'ouvrage
SIAH Sorgues-Dourdou
Maitrise d'œuvre
Entreprises privées

CALENDRIER

2017	2018	2019	2020	2021
X				

COUT ESTIMATIF
Missions du TR > 2017 : 3 000 € - 12 jours **Travaux** : 235 452 Euros

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	30 %
Région Occitanie	25 %
Etat	8 %
SIAH SD	37 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

Sorgues, Dourdou, affluents	
Communes	**Coût estimatif**
Arnac sur Dourdou	**0**
Brusque	**1 944**
Calmels et le Viala	**7 050**
Camarès	**24 630**
Fayet	**3 168**
Fondamente	**1 620**
Gissac	**12 960**
Marnhagues et Latour	**0**
Mélagues	**-**
Montagnol	**0**
Montlaur	**12 960**
Saint-Affrique	**21 249**
Saint-Jean et Saint-Paul	**0**
Saint Félix de Sorgues	**14 400**
Saint Izaire	**9 806**
Sylvanès	**-**
Tauriac de Camarès	**-**
Vabres l'Abbaye	**4 360**
Versols et Lapeyre	**2 160**
Imprévus	**29 144.90**

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de mètres linéaires traités Volume de bois et de déchets retirés	Amélioration des conditions d'écoulement Amélioration de l'aspect de l'espace rivière

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D5 Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur les cours d'eau affluents

Constats : 1 ; 2 ; 14	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir la fonctionnalité des milieux aquatiques Préserver les espèces et les milieux patrimoniaux	Améliorer la connaissance sur les affluents du bassin versant

LOCALISATION	
Grandes Masses Eaux (GME) et Très Petites Masses d'Eau (TPME) du bassin versant Sorgues-Dourdou non parcourues Dont 4 TMPE dégradées Dont 1 GME Dont 12 TMPE *(cf liste sous l'onglet « Description de l'action »)* Soit **167 kilomètres** environ	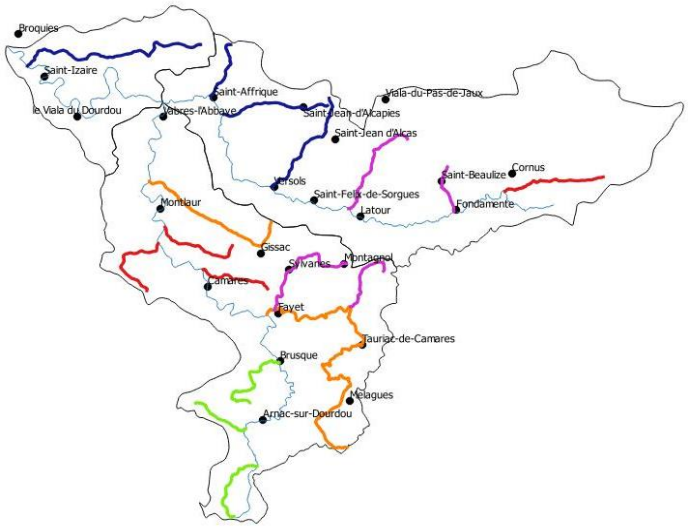

CONTEXTE
DCE : Objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral D21 Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassins D22 Renforcer la préservation et la restauration des têtes de bassins et des « chevelus hydrographiques »
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
MIA01 Etude globale et schéma directeur : Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Réaliser un état des lieux et un diagnostic (voire un diagnostic hydraulique sur certains affluents si cela apparaît nécessaire) sur les affluents du bassin versant, selon la méthode Microriv (Masses d'eau dégradées en priorité) et bancariser les données récoltées A partir des nouvelles connaissances acquises et des diagnostics, des actions pourront être envisagées sur ces masses d'eau (études, travaux, etc.) : voir fiche D1, D2, D8 **Année 2017 : 32.4 kms** ✓ FRFRR137_2 Ruisseau de Prugnes : 6.3 km ✓ FRFRR137_3 Ruisseau du Riaudou : 7.7 km ✓ FRFRR137_7 Ruisseau du Gommaric : 7.3 km ✓ FRFRR298_6 Ruisseau du Bauras : 8.9 km

- ✓ Ruisseau de la Lèbre : 2.2 km

Année 2018 : 80.4 km

- ✓ FRFR363 La Nuéjouls : 31.2 km
- ✓ FRFRR137_4 Ruisseau du Grauzou : 14.1 km
- ✓ FRFRR363_1 Ruisseau du Dargou : 6.3 km
- ✓ FRFRR363_2 Ruisseau du Cabot : 10.3 km
- ✓ Ruisseau de Berlières : 4.9 km
- ✓ FRFRR298_1 Ruisseau de la Fouzette : 4.2 km
- ✓ FRFRR298_3 Ruisseau de l'Annou : 9.4 km

Année 2019 : 56.5 km

- ✓ FRFRR298_2 Ruisseau du Verzolet : 10.3 km
- ✓ FRFRR298_5 Ruisseau de Vailhauzy : 9.4 km
- ✓ FRFRR298_4 Ravin de Nougayrolles : 5.5 km
- ✓ FRFRR137_6 Le Len : 16.8 km
- ✓ FRFRR136_2 Le Rieu Pourquie :7 km
- ✓ FRFRR 136_4 Le Rieu Mates : 5 km
- ✓ FRFRR136_3 Le ruisseau de la Barraque (le Sanctus) : 8 km
- ✓ Imprévu : état des lieux des linéaires non parcourus auparavant par manque de temps

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X		

COUT ESTIMATIF
Missions du TR (+ stagiaires) > 2017 : 4 000 € Terrain : 11 jours Base de données : 5 jours > 2018 : 10 250 € Terrain : 28 jours Base de données : 13 jours > 2019 : 8 500 € Terrain : 23 jours Base de données : 11 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de linéaires de cours d'eau parcourus	Amélioration de la connaissance sur les affluents

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D6 Mettre en œuvre des opérations groupées d'abattage de peupliers clones, de valorisation du bois et de replantations

Constats : 11	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Protéger les biens et les personnes	Maintenir et restaurer la ripisylve et assurer le bon état des berges Sécuriser les infrastructures et les usages

LOCALISATION

Masses d'eau :

- *FRFR136 Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouls*
- *FRFR137 Le Dourdou du confluent du Nuéjouls au confluent du Tarn*
- *FRFR298 La Sorgue*

Secteurs prioritaires (UG) : D2 et D3, S3

Possibilité d'initier la démarche en cours de PPG sur les autres masses d'eau suite à état des lieux et diagnostic

CONTEXTE

SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral
D16 : Établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants

PDM UHR Tarn Dourdou Rance

MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION

Incitation des propriétaires riverains à procéder à l'abattage de leurs linéaires d peupliers de culture.

> *Rappel*: les peupliers clones destinés à la production de bois de qualité ont un enracinement superficiel, un port haut (25 mètres) et un tronc fin. Ils sont sensibles à l'affouillement par l'eau, et sensibles au déchaussement par la combinaison de l'affouillement et du vent. Il a été observé dans le passé, lors de grosses crues, que les rangées de peupliers présents en berge n'assuraient aucunement la tenue de ces dernières. Plantés en grande partie dans les années 80-90, la plupart de ces linéaires de peupliers ont atteint leur âge d'exploitabilité (20 à 25ans).

Le charriage des bois après leur chute peut provoquer l'obstruction du lit mineur et plus couramment des ponts. Ils réduisent également la diversité biologique des ripisylves naturelles. La reconversion de ces plantations de peupliers en alignement sur les berges, consiste à les exploiter et à replanter d'autres essences traditionnellement rencontrées dans les ripisylves locales.

- ✓ Montage et suivi d'appels à projet (AMO vis-à-vis des propriétaires riverains) : mise en relation d'entreprises d'abattage et de valorisation (scierie, etc.) avec des propriétaires riverains volontaires.

Une convention sera mise en place pour organiser les relations entre les riverains, l'exploitant et le SIAH Sorgues Dourdou.

- ✓ Incitation et participation à la replantation des berges (via mise en relation notamment avec associations type Arbres et Paysages, chantier-école avec les étudiants en BTS GPN)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage Propriétaires privés **Maitrise d'œuvre** Entreprises en lien avec le SIAH Sorgues-Dourdou et ses partenaires

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
	X	X	X	

COUT ESTIMATIF

Missions du TR
> 2018 : 2 000 € – 8 jours
> 2019 : 1 250 € - 5 jours
> 2020 : 1 250 € - 5 jours

Travaux de replantation : 64 151 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %
Investissement : aides à la replantation	
Financeurs	**Taux***
AEAG	30-60 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	20-70 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

Dourdou : replantations			
Communes	**UG**	**TR**	**Coût estimatif**
D1			
Brusque	1	9	174 €
Brusque	1	11	249 €
D2			
Fayet/Sylvanès/Camares	2	15	526 €
Sylvanès/Camarès	2	16	3 416 €
Camarès/Montlaur	2	23	1 806 €
Camarès/Montlaur	2	25	1 450 €
Camarès/Montlaur	2	26	4 586 €
Camarès/Montlaur	2	27	5 418 €
Montlaur	2	28	1 893 €
Montlaur	2	29	5 370 €
Montlaur	2	30	658 €
Montlaur	2	31	2 859 €

Montlaur	2	32	5 096 €
Montlaur	2	33	1 952 €
Montlaur/Vabres l'Abbaye	2	34	1 145 €
Vabres l'Abbaye	2	35	2 254 €
Vabres l'Abbaye	2	36	2 069 €
Vabres l'Abbaye	2	38	798 €
D3			
Saint-Affrique	3	44	658 €
Saint-Affrique	3	45	2 372 €
Calmels et le Viala	3	52	3 452 €
Calmels et le Viala	3	53	1 072 €
Calmels et le Viala	3	54	7 193 €
Saint Izaire	3	56	2 282 €
Saint Izaire	3	58	742 €
Saint Izaire	3	61	680 €
SOUS-TOTAL			**60 172 €**
Sorgues : replantations			
Communes	**UG**	**TR**	**Coût estimatif**
S2			
Fondamente	2	8	829 €
S3			
Versols et Lapeyre	3	18	902 €
Saint-Affrique	3	24	375 €
Saint-Affrique	3	27	1 644 €
Saint-Affrique/Vabres l'Abbaye	3	28	230 €
SOUS-TOTAL			**3 979 €**
TOTAL			**64 151 €**

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Réalisation des appels à projet Linéaires de peupliers abattus Linéaires de berges replantés	Amélioration de la qualité de la ripisylve Amélioration de la tenue des berges Amélioration de l'aspect de l'espace rivière Comparaison entre l'état initial et le bilan du PPG

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D7 Surveiller, prévenir et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (PEE)

Constats : 2	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Préserver les espèces et les milieux patrimoniaux	Maintenir une bonne qualité écologique des milieux Maintenir une ripisylve en bon état Assurer la stabilité des berges

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	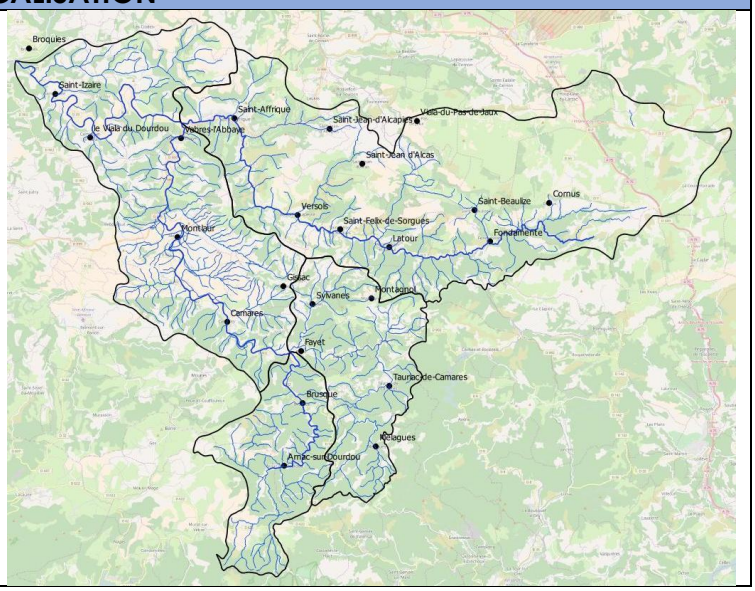

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral D18 : Gérer et réguler les espèces envahissantes
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
MIA02 Gestion des cours d'eau – hors continuité ouvrages : Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau

DESCRIPTION DE L'ACTION
Suivi du développement des foyers de PEE recensés et surveillance du réseau hydrographique (détection précoce de nouveaux foyers) ✓ Espèces suivies : Renouée du Japon, Buddleia de David, Ailanthe Sensibilisation, communication sur la problématique : articles de presse, organisation de réunions publiques, diffusion d'une brochure dédiée (création en interne), expositions Promotion des bases de données participatives (via le site internet du SIAH Sorgues-Dourdou) sur les PEE Travail de concert avec les partenaires engagés dans la problématique : CBMP, CPIE, CD12, etc. Organisation de chantiers tests : agents des services techniques, citoyens

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou

Maitrise d'œuvre
SIAH Sorgues-Dourdou et ses partenaires

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR (+ stagiaires)
> 2017 : 1 250 € - 5 jours
> 2018 : 1 250 € - 5 jours
> 2019 : 1 250 € - 5 jours
> 2020 : 1 250 € - 5 jours
> 2021 : 1 250 € - 5 jours

Chantiers de lutte : à déterminer en fonction des sites et des méthodes de lutte

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %
Investissement : chantiers PEE	
Financeurs	**Taux***
AEAG	30-60 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	20-45 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de kilomètres surveillés Nombre de foyers suivis Nombre d'opérations de communication réalisées Nombre de chantiers réalisés	Absence ou ralentissement de la propagation des foyers Maintien de la bonne qualité générale de la ripisylve Comparaison entre l'état initial et le bilan du PPG

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D8 Inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée (réflexion « bassin-versant ») au bénéfice de l'espace rivières et ses usagers

Constats : 8 ;15 ;30	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Préserver la qualité de l'eau Préserver les usages socio-économiques et l'attractivité du territoire	Lutter contre l'érosion des sols Limiter le ruissellement et les transferts

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou	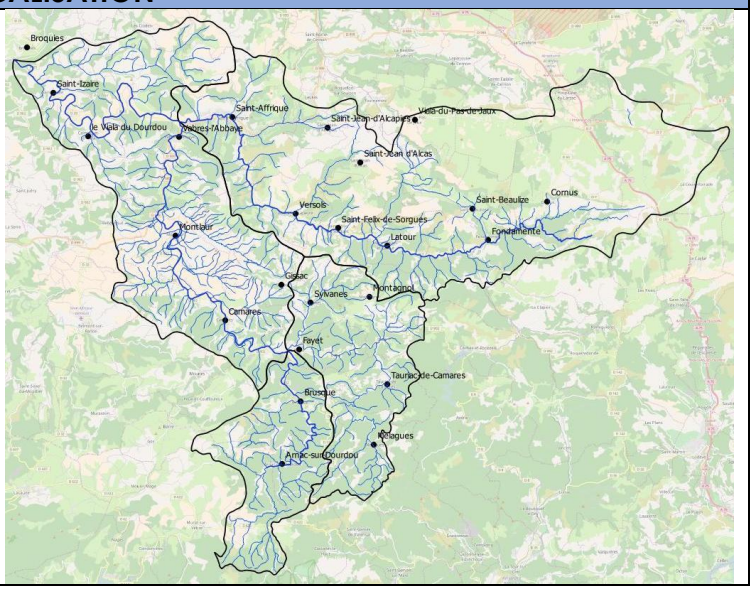

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation B : Réduire les pollutions Disposition : Réduire les pollutions d'origine agricoles et assimilées B13 Accompagner les programmes de sensibilisation
PDM UHR Tarn Dourdou Rance
AGR 02 Limitation du transfert et de l'érosion : Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive Nitrates AGR 03 Limitation des apports diffus : Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates

DESCRIPTION DE L'ACTION
Réaliser un diagnostic agricole et forestier sur le bassin versant (stagiaire de Master ou Ecole Ingé) En concertation avec les partenaires et les représentants d'usagers du bassin versant : inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée (réflexion « bassin-versant ») Monter et animer des actions agro-environnementales à l'échelle du bassin versant, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, l'ADASEA12, l'AEAG, etc. Sensibiliser les forestiers et favoriser les bonnes pratiques forestières (pistes d'accès, modes d'exploitation) Action agro-environnementales : enjeu érosion des sols, ruissellement :

> Entretien des berges
> Implantation de bandes enherbées, de talus
> Plantation et entretien de linéaires de haies
> Implantation de cultures intermédiaires sur sols nus
> Amélioration des techniques culturales (travail du sol, choix des cultures)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** Partenaires et SIAH Sorgues-Dourdou

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF
Missions du TR (+ stagiaire) > 2018 : 5 000 € - 20 jours > 2019 : 2 500 € - 10 jours > 2020 : 2 500 € - 10 jours > 2021 : 2 500 € - 10 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR/Animation	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Linéaires de haies plantés Linéaires de bandes enherbées implantées Surface de couvert végétaux implantés Nombre de diagnostic parcellaires réalisés	Mise en œuvre d'une concertation à l'échelle du bassin versant

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau Sorgues-Dourdou**

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D9 Mettre en œuvre une politique de communication sur la présence du castor et de son impact sur les ripisylves

Constats : 1	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Protéger les biens et les personnes	Sensibiliser sur la présence d'une espèce protégée Favoriser l'acceptation de sa présence Sécuriser les infrastructures et les usages

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	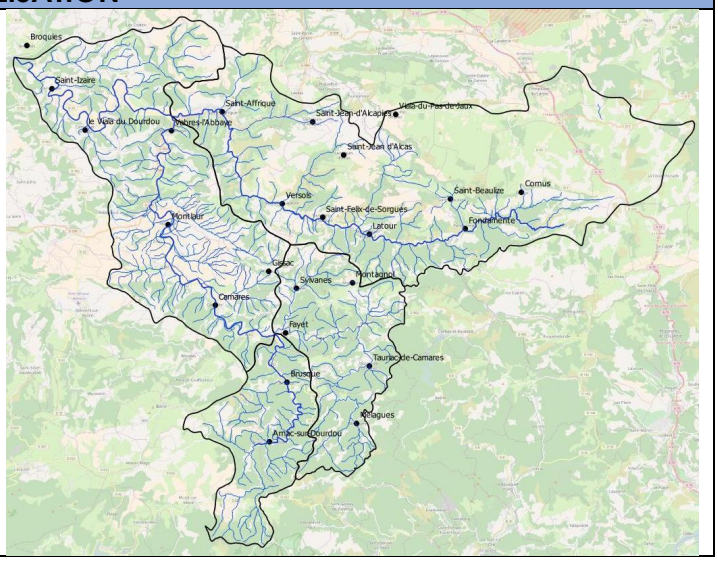

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Préserver et restaurer les zones humides et la biodiversité liée à l'eau D46 Sensibiliser les acteurs et le public
PDM Bassin Tarn- Aveyron
MIA07 Gestion de la biodiversité : Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité

DESCRIPTION DE L'ACTION
Aide au suivi des populations présentes sur le bassin (via ONCFS) Communication sur l'espèce, son statut et son mode de fonctionnement (via site internet, bulletin du SIAH, évènements) Conseil aux riverains sur la protection de leur patrimoine arboré Organisation de sorties de découverte du castor (avec le CPIE notamment) Interventions ponctuelles lorsque des arbres sont abattus et constituent un risque à l'écoulement des eaux (« travaux imprévus »)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou en lien avec ses partenaires

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR
> 2017 : 500 € - 2 jours
> 2018 : 500 € - 2 jours
> 2019 : 500 € - 2 jours
> 2020 : 500 € - 2 jours
> 2021 : 500 € - 2 jours
Travaux : évacuation des bois abattus (en fonction des situations)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

Investissement : travaux sur la ripisylve : imprévus

Financeurs	**Taux***
AEAG	30 -60 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	20-45 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI

Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Nombre de sorties castor organisées Nombre d'arbres abattus évacués par le SIAH	Meilleure acceptation de la présence du castor (retour riverains) Diminution du nombre de demandes d'intervention émanant des riverains

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D10 Assurer une veille régulière sur les cours d'eau

Constats : 2 ; 7 ; 14 ; 26 ; 27 ; 28	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Protéger les biens et les personnes	Améliorer les connaissances sur les milieux Eviter les atteintes aux milieux Sécuriser les infrastructures et usages en bord de cours d'eau

LOCALISATION	
Ensemble du bassin versant Sorgues-Dourdou et de ses masses d'eau	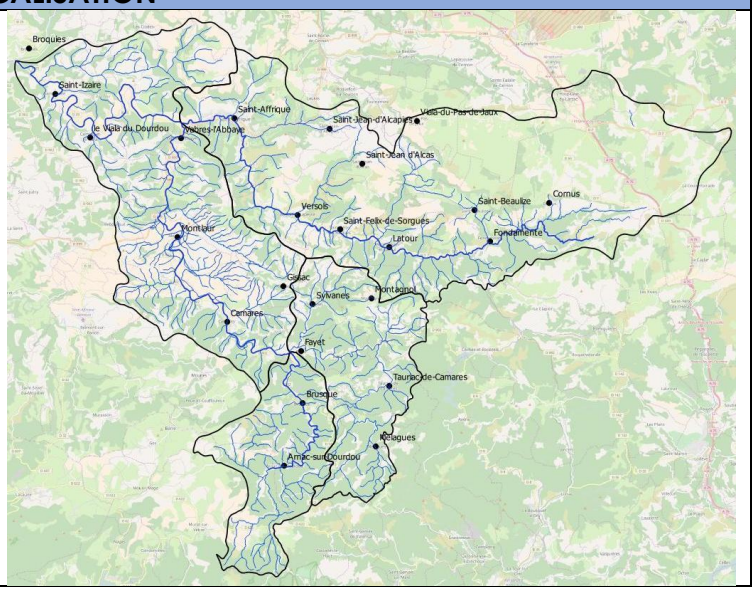

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral Gérer durablement les cours d'eau en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles D27 Préserver, restaurer les milieux aquatiques à forts enjeux environnementaux

DESCRIPTION DE L'ACTION
Visites régulières sur le réseau hydrographiques et identification des atteintes aux milieux (en relation avec le Service Police de l'Eau DDT et l'AFB) Surveillance et état des lieux après les crues Suivi de points sensibles : ouvrages déstabilisés, zones d'érosion, de mobilité active, zones pièges à embâcles, foyers de PEE

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage SIAH Sorgues-Dourdou **Maitrise d'œuvre** SIAH Sorgues-Dourdou, en lien avec ses partenaires

CALENDRIER

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF

Missions du TR
> 2017 : 2 000 € - 8 jours
> 2018 : 2 000 € - 8 jours
> 2019 : 2 000 € - 8 jours
> 2020 : 2 000 € - 8 jours
> 2021 : 2 000 € - 8 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI

Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Rapport d'activité annuel Désordres constatés	Absence ou faiblesses des atteintes aux milieux aquatiques

S I A H Sorgues Dourdou	**Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau** **Sorgues-Dourdou**

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

E1 Réaliser une cartographie sur les espaces de mobilité des cours d'eau

Constats : 4 ; 5 ; 23	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Protéger les biens et les personnes Maintenir ou restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau	Améliorer les connaissances sur les milieux Prévenir le risque d'érosion et réduire la vulnérabilité des secteurs à enjeux Sécuriser les infrastructures et les usages Eviter les atteintes aux milieux

LOCALISATION	
Masses d'eau : - *FRFR136 Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouls* - *FRFR137 Le Dourdou du confluent du Nuéjouls au confluent du Tarn* - *FRFR298 La Sorgue* - *FRFR367 La Nuéjouls* + autres très petites masses d'eau si nécessaire	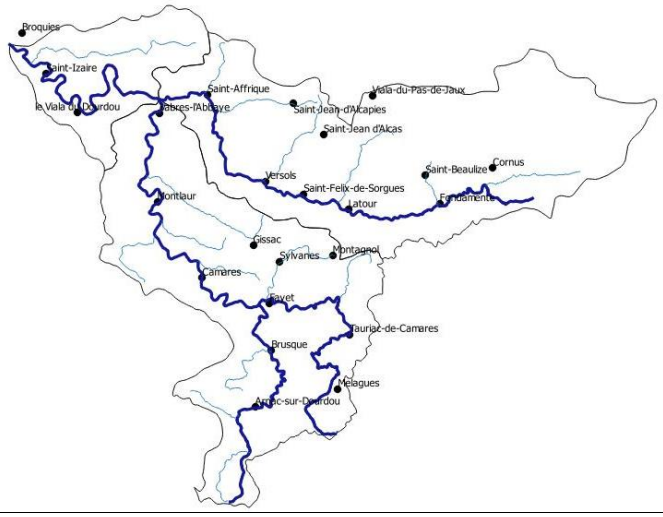

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral Gérer durablement les cours d'eau en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles D21 Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassins D27 Préserver, restaurer les milieux aquatiques à forts enjeux environnementaux
PDM UHR Tarn-Dourdou-Rance
MIA01 Etude globale et schéma directeur : Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Poursuite du travail engagé dans l'étude Géodiag (reprise méthodologie) En interne : Réalisation d'un atlas cartographique définissant : > les zones de mobilité des cours d'eau > analyse diachronique des espaces connus comme « espaces de mobilité » Travail avec les élus : > définition d'un zonage d'intervention (enjeux) : zones à protéger, zones où la mobilité peut être admissible > définition d'une politique d'action globale/partagée > diffusion des données et intégration dans les documents d'urbanisme

INTERVENANTS
Lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance **Maitrise d'ouvrage** SIAH Sorgues-Dourdou **Etude/Cartographie** SIAH Sorgues-Dourdou

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
	X			

COUT ESTIMATIF
Missions du TR (+ stagiaire) > 2018 : 5 500 € - 22 jours **Complément éventuel à la cartographie (prestataire) ou appui méthodologique si nécessaire :** à déterminer, lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %
Facultatif : Investissement : étude complémentaire éventuelle	
Financeurs	**Taux***
AEAG	30 -60 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	20-45 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Réalisation d'un atlas cartographique Réalisation d'un zonage	Nombre de sites (ou superficies) bénéficiant d'une non-intervention volontaire

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

E2 Améliorer la connaissance sur l'état du transport sédimentaire et sur la continuité écologique et définir une politique de gestion

Constats : 6 ; 7 ; 24 ; 25 ; 26	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Maintenir ou restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau Protéger les biens et les personnes Maintenir les usages socio-économiques	Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques Eviter les atteintes aux milieux

LOCALISATION	
Masses d'eau : - *FRFR136 Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouls* - *FRFR137 Le Dourdou du confluent du Nuéjouls au confluent du Tarn* - *FRFR298 La Sorgue* - *FRFR367 La Nuéjouls* + TMPE concernées par la présence de nombreux ouvrages sur leurs linéaires	

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral Gérer durablement les cours d'eau en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles D20 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à la restauration de la continuité écologique D21 Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassins
PDM UHR Tarn-Dourdou-Rance
MIA01 Etude globale et schéma directeur : Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Réaliser une étude ou d'expertises ciblées, analysant : - l'état de fonctionnalité du transport solide - l'appréciation des apports solides sur le bassin et les évolutions probables de ces apports dans les prochaines années - les répercussions passées ou futures des évolutions du lit sur la zone d'étude (risques d'érosion) *(Se référer notamment au document : Etudes des Agences de l'Eau N°65 : La gestion des rivières : transport solide et atterrissements)*

- l'état et l'impact des différents ouvrages transversaux présents sur les cours d'eau et leur cumul sur les aspects de transit sédimentaire et de continuité écologique et sur les usages riverains En interne : réalisation d'un atlas des bancs alluviaux à surveiller et à entretenir dans le cadre d'une remobilisation naturelle Définition d'une politique d'action/d'intervention partagée

INTERVENANTS
Lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance **Maitrise d'ouvrage** SIAH Sorgues-Dourdou **Etude/expertises** Prestataire (Bureau Etude)

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
		X		

COUT ESTIMATIF
Missions du TR (+ stagiaire) > 2019 : 6 250 € - 25 jours **Etude :** 80 000 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %
Investissement : étude	
Financeurs	**Taux***
AEAG	50 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	25 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Réalisation d'une étude Réalisation d'un atlas cartographique des bancs alluviaux	Nombre de sites (ou superficies) bénéficiant d'une non-intervention volontaire Définition d'une politique d'intervention face aux ouvrages impactants, lorsque l'opportunité se présente

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

E3 Réaliser une étude hydromorphologique dans la traversée de St-Paul des Fonts, sur l'Annou

Constats : 12 ; 23 ; 24	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Maintenir ou restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau Maintenir les usages socio-économiques Protéger les biens et les personnes	Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques Connaitre la dynamique et l'état du transport sédimentaire sur l'Annou Eviter les atteintes aux milieux

LOCALISATION	
Masses d'eau : - *FRFRR 298_3 Le ruisseau de l'Annou*	

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral Gérer durablement les cours d'eau en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles D21 Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassins
PDM UHR Tarn-Dourdou-Rance
MIA01 Etude globale et schéma directeur : Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Réaliser une étude d'incidence hydraulique et hydromorphologique L'étude doit permettre : - de définir et d'analyser le fonctionnement hydraulique, géo et hydromorphologique du tronçon, - de mettre en évidence les dysfonctionnements existants (hydrauliques et géomorphologiques) compte tenu du contexte - de proposer des scénarios d'intervention avec avantages et inconvénients de chacun, - d'opter pour un scénario et de définir les modalités de mise en œuvre des travaux d'aménagement et de gestion

INTERVENANTS
Lien avec le PAPI Tarn Dourdou Rance **Maitrise d'ouvrage** SIAH Sorgues-Dourdou **Etude** Prestataire (Bureau Etude)

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X			

COUT ESTIMATIF
Missions du TR > 2017 : 500 € - 2 jours > 2018 : 1 000 € - 4 jours **Etude :** 12 000 € environ

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %
Investissement : étude	
Financeurs	**Taux***
Etat	?
AEAG	50 %
Région Occitanie	15 %
Département Aveyron	10 %
SIAH SD	25 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Réalisation d'une étude	Amélioration de la compréhension du fonctionnement de l'Annou Réalisation d'actions et de travaux en tenant compte des nouvelles connaissances acquises Respect du fonctionnement du milieu

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

E4 Suivre et participer à la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du PAPI d'intention sur l'UHR Tarn Dourdou Rance

Constats : 12 ; 13 ; 22	
ENJEUX	**OBJECTIFS**
Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques Maintenir ou restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau Protéger les biens et les personnes Maintenir les usages socio-économiques	Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques Informer, sensibiliser au risque inondation Prévenir et diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens Sécuriser les infrastructures et les usages

LOCALISATION	
Intégralité de l'Unité Hydrographique de Référence Tarn-Dourdou-Rance	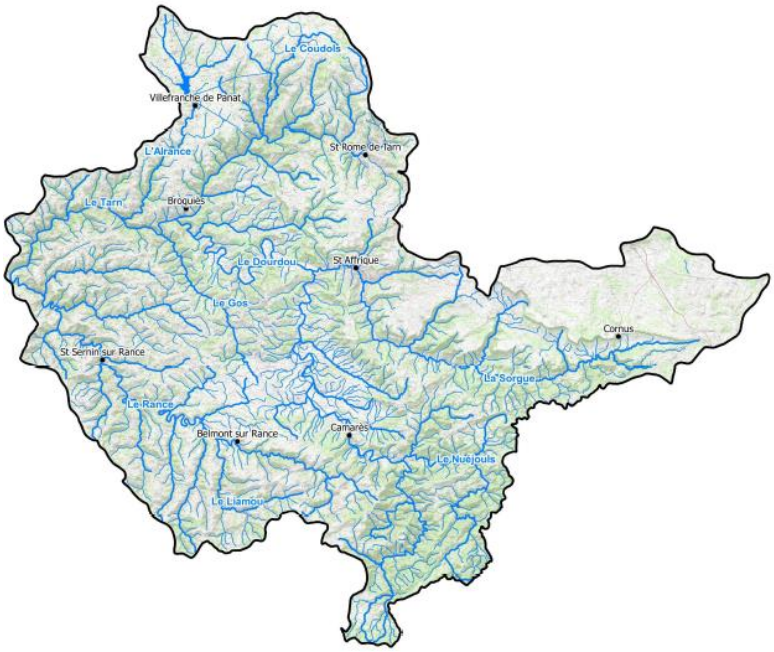

CONTEXTE
SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques Disposition : Réduire la vulnérabilité et les aléas d'inondation D 51 Adapter les dispositifs aux enjeux
PDM UHR Tarn-Dourdou-Rance
MIA01 Etude globale et schéma directeur : Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION
Participer à l'élaboration d'un PAPI d'intention sur un périmètre défini : UHR Tarn Dourdou Rance Participer à la mise en œuvre, voire porter des actions de prévention des inondations, sur les axes du PAPI : ✓ Amélioration de la connaissance et conscience du risque ✓ Surveillance, prévisions des crues et des inondations ✓ Alerte et gestion de crise

- ✓ Prise en compte des risques dans l'aménagement et l'urbanisme
- ✓ Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- ✓ Ralentissement des écoulements
- ✓ Gestion des ouvrages hydrauliques (axe non développé sur le bassin versant du fait de l'absence d'ouvrages de protection existant)

INTERVENANTS
Maitrise d'ouvrage Multiple selon les actions **Etude** PNRGC des Grands Causses

CALENDRIER				
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
X	X	X	X	X

COUT ESTIMATIF
Missions du TR > 2017 : 1 250 € - 5 jours > 2018 : 2 000 € - 8 jours > 2019 : 2 000 € - 8 jours > 2020 : 2 000 € - 8 jours > 2021 : 2 000 € - 8 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Fonctionnement : Missions du TR	
Financeurs	**Taux***
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI	
Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Labellisation du PAPI d'intention	Amélioration de la prévention du risque inondation Prise en compte du risque inondation et mobilité dans l'aménagement du territoire Diminution de la vulnérabilité des populations au risque inondation